

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية
+ⵎⵖⵎⵓⵎⵓⵔ+ | ⵏⵉⵙⵓⵙⵉ
وزارة الصحة
+ⵎⵖⵎⵓⵎⵓⵔ+ | +ⵏⵉⵙⵓⵙⵉ

11 DEC 2019

AVIS

RESULTATS DEFINITIFS DU CONCOURS D'ACCES AUX INSTITUTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DE SANTE

SESSION DU 06 OCTOBRE 2019

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes principales, ci-jointes, qu'ils sont admis définitivement au concours d'accès aux Instituts de Formation Professionnelle dans le domaine de Santé, session du 06 octobre 2019. Ces candidats doivent se présenter aux instituts où ils sont admis pour s'inscrire le 16 décembre 2019 à partir de 08h30, munis des pièces suivantes :

- L'original du relevé de notes ;
- L'original du diplôme ou de l'attestation de scolarité ;
- Une copie légalisée du permis de conduire pour les techniciens ambulanciers ;
- Deux copies légalisées du CNIE ;
- Trois photos récentes.

Il est à signaler que les candidats admis non-inscrits dans un délai de cinq (5) jours, à compter du 16 décembre 2019, seront éliminés définitivement et remplacés par les candidats de la liste d'attente.

Cet avis tient lieu de convocation.

Pour le Ministre de la Santé et par Délégation
Le Chef de Division de Gestion du Personnel

Signé M Adil ZNIBER-BACH

335 شارع محمد الخامس - الرباط - الهاتف: +212 537 76 58 27 الفاكس: +212 537 76 01 05

355 Avenue Mohammed V - Rabat - Tél : +212 537 76 58 27- Fax : +212 537 76 01 05 www.sante.gov.ma

